

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NATURE DU MARCHE

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
Correspondant : Madame Catherine Raineau
Assistante administrative et financière
4 quai Guillaume Le Testu
76063 Le Havre cedex
Tél. 02 78 93 03 96
Courriel : c.raineau@estuairedelaseine.fr

OBJET DU MARCHE

Etude relative à la définition d'une stratégie agricole et alimentaire pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
Type de marché de services : Catégorie 27
Nomenclature, classification CPV : Objet principal : 79311000-7

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine souhaite lancer une étude qui lui permettra :

- Etablir un état des lieux synthétique des dynamiques agricoles et des systèmes alimentaires du Pôle métropolitain
- Synthétiser et analyser les différentes études et scénarii prospectifs en lien avec l'agriculture et l'alimentation afin d'identifier les enjeux partagés par plusieurs collectivités du Pôle métropolitain
- Organiser et animer des ateliers participatifs avec les élus, les techniciens et les acteurs locaux afin de construire un plan d'actions stratégique territorial
- Rédiger la stratégie d'actions interterritoriales agricoles et alimentaires du Pôle métropolitain.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Origine du financement : budget du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.
Les prix seront fermes et définitifs et le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme juridique de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique – références requises

Le candidat devra fournir les documents et renseignements prévus en application à l'article 48 du décret n°2016-360 du 26 mars 2016 et préciser notamment :

- La forme juridique du candidat ;
- En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

Capacité économique et financière - références requises :

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

A cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et devra préciser :

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Les références de la société en prestations similaires au cours des 3 dernières années mentionnant les coordonnées du pouvoir adjudicateur, et l'année de réalisation.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation et pondérés de la façon suivante :

- 60 % - Valeur technique appréciée au regard de la note méthodologique décrivant notamment la méthodologie envisagée pour la réalisation des prestations définies au CCP, ainsi que les moyens humains mis en œuvre, les compétences et outils mobilisés pour la mission, le calendrier de réalisation ...
- 40 % - Prix des prestations au regard de la mission globale.

PROCEDURES

Procédure adaptée.

CONDITIONS DE DELAI

Dates limite de réception des offres : 15/09/2021 à 12h00

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Rouen.

Adresse : 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen.

Tél : 02.32.08.12.70

Fax : 02.32.08.12.71

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

-Avant la conclusion du marché (référé pré-contractuel) : article L551-1 du Code de Justice

-Administrative ; Dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (autres recours) : articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 13/07/2021